



détergents

Fiche technique

Zéphir citron vert

Dégraissant surodorant

Mélange de différents tensioactifs enrichis par des agents alcalins et séquestrants qui en font un produit super actif. Permet le nettoyage des sanitaires, des sols fortement encrassés, des peintures vernies...

Il est sans effet sur la plupart des métaux, caoutchouc, vernis et peintures.

Laisse un agréable parfum de citron après le nettoyage.

Mode d'emploi

Dosage :

Utilisation manuelle : 3 à 5 %

Utilisation mécanique : 1 à 3 %

Appliquer, laisser agir.

Dans le cas de sols fortement encrassés, procéder à un trempage. Rincer obligatoirement dans le cas de surface pouvant entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L

Données techniques

- Aspect : liquide limpide bleu turquoise

- pH : 10,4 - 11,4

- Densité : 1,03 - 1,05

Précautions

Éviter les projections oculaires.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Respecte l'environnement (Eco'Reflex Nature)

Présente un profil environnemental très favorable.

Contient des composants respectueux de l'environnement.

Ne présente pas d'étiquetage environnemental.

Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique).

Pas d'étiquetage allergène (pas de phrases H334, H317 et EUH 208).

Sans VLER française.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

01-07-2022

Ind. 15 ■

